

# Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

*Vous êtes animateur.trice de vie sociale et partagée en habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour réaliser vos missions ?*

## Objectifs de la formation



- Identifier le fonctionnement de l'habitat inclusif et son écosystème,
- Comprendre les missions d'animation et de coordination et leurs limites,
- Traduire le projet de vie sociale et partagée en charte et activités
- Mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée de la phase de préouverture jusqu'à la vie quotidienne dans un habitat inclusif,
- Evaluer la pertinence des actions mises en place et les ressources à mobiliser,

## Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

## Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux du projet de vie sociale et partagée dans un projet d'habitat inclusif ;
- Identification du rôle de l'animation dans l'écosystème de l'habitat inclusif ;
- Initiation à l'ingénierie partenariale, sociale et financière.



### Prérequis

Aucun



### Public cible

Animateur.trice de vie sociale et partagée



### Durée de la formation

21 heures (3 jours)



### Coût de la formation

1 590 € HT

## Prochaines dates

- Session 1 : 27, 28, 29 septembre 2023 (Quévert)
- Session 2 : 15, 16, 17 mai 2024 (Paris)

# L'animation et la coordination d'un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Module n°1

## Contenu détaillé :

### 1<sup>ère</sup> JOURNEE

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif,
- Identification des caractéristiques de l'habitat inclusif,
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'habitat inclusif et ses évolutions contemporaines**,
- Compréhension de la place **du projet de vie sociale et partagée** comme élément central dans l'élaboration des politiques publiques,
- Spécification des modalités de **financement de l'animation de vie sociale et partagée**.



### 2<sup>ème</sup> JOURNEE

- Présentation du **contexte d'émergence de la vie sociale et partagée** dans l'habitat intermédiaire collectif,
- Définition du **projet de vie sociale et partagée** et Identification des **critères d'évaluation de l'intensité d'une vie sociale et partagée dans l'habitat inclusif**,
- Cartographie **des missions de l'animation de vie sociale et partagée** et limites de la fonction,
- Méthodologie **d'élaboration de la charte** de vie sociale et partagée (temporalité, acteurs, révision).

### 3<sup>ème</sup> JOURNEE

- Traduction du projet de vie sociale et partagée **en activités quotidiennes**,
- Identification des **partenaires de l'animation** et initiation **aux relations et dynamiques partenariales**,
- Initiation à la réalisation d'un **budget financier**, à l'ingénierie de **demande de subvention et à la réalisation de bilans à destination des partenaires financiers**,
- Méthodologie de gestion des **situations complexes** (décès, hospitalisation, non adhésion d'un habitant au projet de vie sociale et partagée..).